

La Légion d'honneur et la Médaille militaire



Plaque de grand-croix de la Légion d'honneur
du maréchal Joffre.



Médaille militaire du maréchal Foch.

Afin de récompenser l'héroïsme des combattants et de reconforter les familles éprouvées, il fut mis en place des mesures dérogatoires permettant des nominations qui ne suivaient pas la procédure normale d'attribution. Les tableaux spéciaux – tableaux de concours de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire publiés pendant la durée de la guerre en faveur des militaires et des fonctionnaires civils mobilisés qui avaient mérité l'une de ces récompenses – dispensèrent de l'éta-

blissement du dossier et permirent aux titulaires de porter la décoration sans attendre la régularisation officielle. Celle-ci n'intervint qu'après un vote par les Chambres d'une loi spéciale, le 26 février 1921. En outre, les conséquences humaines dramatiques de la guerre engendrèrent la création de deux catégories supplémentaires de décorés : les posthumes (décret relatif à l'attribution des décorations posthumes du 1^{er} octobre 1918) et les mutilés à 100 % (loi du 2 janvier 1932).



Le maréchal Joffre

Joseph Joffre (1852-1931), fils d'un viticulteur, fut le benjamin de l'École polytechnique. Spécialiste du génie, des fortifications et des chemins de fer, il servit à ce titre en Extrême-Orient, en Afrique occidentale et à Madagascar. Au début de la guerre, il parvint à sauver Paris des Allemands, grâce à la « bataille de la Marne » qui conduisit à la « guerre des tranchées ». Les responsables politiques lui reprochèrent l'enlisement de la situation militaire, et, surtout, son esprit indépendant. Maréchal de France le 26 décembre 1916, considérant que ses pouvoirs étaient limités, il démissionna le même jour. Conseiller militaire aux États-Unis, il organisa l'entrée en guerre des Américains. A la fin du conflit, il ouvrit le Défilé de la Victoire sur les Champs Élysées, aux côtés de Foch et Pétain.



Le maréchal Foch

Ferdinand Foch (1851-1929) était artilleur de formation. Il enseigna la tactique générale à l'École de guerre. Au début du conflit, il commanda le groupe d'armées du nord, puis dirigea les offensives de l'Artois et de la Somme. Il fut nommé chef d'état-major général en 1917, puis, le 26 mars 1918, fut nommé commandant en chef des forces alliées et déclencha la contre-offensive de juillet 1918. Maréchal de France le 7 août 1918, la Médaille militaire lui avait été décernée le 21 décembre 1916. C'est lui qui reçut la capitulation allemande le 11 novembre à Rethondes. Commandeur de la Légion d'honneur le 31 décembre 1913, il fut élevé à la dignité de grand officier le 18 septembre 1914 et à celle de grand-croix le 8 octobre 1915.



Pierre Brossolette

Pierre Brossolette (1903-1944), intellectuel brillant, militant dans la ligue des Droits de l'homme entre les deux guerres, fut chargé en 1936 par Léon Blum de tenir la chronique de politique étrangère à la Radio nationale. Il y dénonça notamment les accords de Munich conclus avec Hitler en 38. Il reçut la Croix de guerre en 1939, puis, démobilisé, il ouvrit une librairie qui couvrait, en fait, les activités du « réseau du musée de l'Homme ». Il assura la rédaction en chef de la revue *Résistances*, et fut chargé de la communication auprès du colonel Rémy. Engagé dans les Forces Françaises Libres, en 1942, il se rendit à Londres et devint l'adjoint du colonel Passy afin de rapprocher la résistance intérieure et extérieure. Grâce à lui, les principaux mouvements de la Zone nord furent structurés au sein de comités, notamment autour de Jean Moulin. Ses émissions sur la BBC étaient très suivies. Arrêté en mars 1944, torturé par la Gestapo, il réussit à se jeter par la fenêtre sans avoir parlé.

La Légion d'honneur et la Médaille militaire

En tant que chef de l'État français, le maréchal Pétain reçut le 26 juillet 1940 le collier de grand maître de la Légion d'honneur sans toutefois en porter le titre ; l'Ordre fut placé sous l'autorité du général Brécard nommé grand chancelier à partir du 12 novembre 1940. Les autorités de Vichy vont pour l'essentiel se limiter à attribuer la Légion d'honneur à titre militaire dans le cadre du tableau spécial ouvert après la déclaration de guerre du 3 septembre 1939. Dans le même temps, si les autorités de la France libre s'abstinrent de décerner la Légion d'honneur, le général de Gaulle créant un ordre propre, l'ordre de la Libération, le gouvernement provisoire d'Alger procéda quant à lui à des nominations après décembre 1942. À partir du 25 août 1944, le général Dassault, grand chancelier, s'attacha à régler les séquelles du conflit achevé en 1945 : éventuelle régularisation des nominations et promotions intervenues en 1939, réintégration des légionnaires exclus en vertu des lois du gouvernement de Vichy, constatation de l'exclusion des personnes condamnées pour intelligence avec l'ennemi. En fait, l'essentiel des nominations liées à la Seconde Guerre mondiale interviendront après la Libération au titre des mesures dérogoratoires en temps de guerre (ratifiées par la loi du 23 août 1948). Elles seront étendues aux déportés et aux résistants, et concerneront près de 100 000 personnes. Nombreuses furent les collectivités décorées : drapeaux, villes, écoles françaises et étrangères (West Point) et même une abbaye (Notre-Dame-des-Dombes).

Nombreuses aussi furent les nominations à titre posthume manifestant la reconnaissance de la patrie aux héros qui se sont sacrifiés pour elle, tel Pierre Brossolette (chevalier de la Légion d'honneur par décret du 19 avril 1945) dont les mots vibrants incarnent l'esprit de la Résistance :

« À côté de vous, parmi vous sans que vous le sachiez toujours, luttent et meurent des hommes, mes frères d'armes, les hommes du combat souterrain pour la libération. Ces hommes, fusillés, arrêtés, torturés, chassés toujours de leur foyer, coupés souvent de leurs familles, combattants d'autant plus émouvants qu'ils n'ont point d'uniformes ni d'étendards, régiments sans drapeau dont les sacrifices et les batailles ne s'inscriront point en lettres d'or dans le frémissement de la soie mais seulement dans la mémoire fraternelle et déchirée de ceux qui survivront ; saluez-les. »

La gloire est comme ces navires où l'on ne meurt pas seulement à ciel ouvert, mais aussi dans l'obscurité pathétique des cales.

C'est ainsi que luttent et que meurent les hommes du combat souterrain de la France. Saluez-les, Français ! Ce sont les soutiers de la gloire.

Autre hommage posthume, Jean Moulin, mort en juillet 1943, reçut la Médaille militaire le 5 octobre 1946. Le 19 décembre 1964, les cendres du grand résistant étaient transférées au Panthéon, saluées par un discours d'André Malraux encore gravé dans toutes les mémoires : « Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique et les combats d'Alsace, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi [...]. Entre, avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle – nos frères dans l'ordre de la Nuit. »



Jean Moulin

Jean Moulin (1899-1943) fut surnommé « le chef du peuple de la nuit ». Préfet de l'Eure-et-Loir, à Chartres en 1940, il se distingua en demeurant à son poste et en accueillant les réfugiés fuyant les Allemands. Il refusa de signer un témoignage déshonorant des soldats français. Révoqué par Vichy, il gagna Londres en octobre 1941, et fut chargé d'unifier les mouvements résistants de la Zone sud, puis ceux de la Zone nord. Grâce à son action, le Comité national de la Résistance reconnut l'autorité du général de Gaulle. Traqué par la Gestapo, et trahi, il fut arrêté à Caluire, le 21 juin 1943. Torturé à Lyon puis à Paris, il mourut sans doute le 8 juillet dans le train qui l'emmenait à Berlin. Jean Moulin devint le symbole du héros résistant, après son entrée au Panthéon, en 1964, et l'hommage vibrant que lui rendit André Malraux.